

3ème année de droit

Par **Audrey2704**, le **22/07/2014** à **21:51**

Bonjour à tous,

Je rentre en 3ème année de droit en septembre et j'aurais besoin de quelques réponses à mes interrogations. Tout d'abord je voulais savoir si la 3ème année était aussi dur ou même plus difficile que la 2ème, en effet ma 2ème année à été un très difficile bien que je l'ai réussi du 1er coup, le travail personnel était très lourd donc je me demandais si la 3ème allait être pire ou si j'aurais un peu de repris lol . Ma seconde interrogation porte sur mes matières à TD , j'ai sélectionnée le droit des société et le contentieux administratif. Si quelqu'un a déjà pris ces matières là pourriez vous me parler de la difficulté de celles ci , en quoi consiste les épreuves?

Merci d'avance a tous.

Par **bulle**, le **23/07/2014** à **07:35**

Bonjour,

Personnellement, j'ai toujours pensé que le niveau montait crescendo avec les années. L'avantage de la L3 c'est qu'on peut commencer à choisir des matières qui nous plaisent vraiment donc même si le travail à fournir est important, cela est plus "agréable".

Concernant le choix de vos matières à TD, je ne peux que constater que ce dernier n'est pas très cohérent, ces matières n'ayant aucun rapport entre elles. Vers quoi voulez-vous vous orienter au final?

Pour le droit des sociétés, je pense qu'il faut bien maitriser les bases donc le 1er semestre est très important. Après pour les épreuves, ça dépend de votre fac mais en général cela porte sur des cas pratiques.

Par **Audrey2704**, le **23/07/2014** à **07:41**

En réalité pour l'instant je ne sais pas quoi faire par la suite, donc ma chargée de td de l'an dernier ma conseillée de prendre une matière de droit privée et une de droit privée en td. J'ai pris le contentieux administratif car c'est une base de droit public et j'ai adoré cette matière en

2ème année et le droit des sociétés car c'est une matière base de droit privée... Pensez-vous que j'ai fait de mauvais choix?

Par **bulle**, le **23/07/2014** à **08:38**

Je pense que le conseil de votre chargée de TD n'est pas du tout judicieux. Comme je l'ai déjà dit dans un autre sujet, je comprends qu'on ne sache pas encore ce que l'on veut faire à l'entrée en L3 mais il faut tout de même faire un choix entre public et privé à ce stade. Il n'y a aucune utilité à prendre une matière de public et une de privé car au final l'une des deux vous sera complètement inutile et pire vous aurez ensuite forcément des lacunes dans le domaine que vous choisirez finalement.